Bezannes, 30 décembre 2025

Avis d'information au titre de l'article L.22-10-13 du Code de commerce

Au cours de sa séance du 21 novembre 2025, le Conseil d'administration de FREY (la « Société ») a, conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-13 du Code de commerce, autorisé la conclusion d'un partenariat stratégique entre une filiale du groupe FREY et des entités présentant des liens avec plusieurs administrateurs de la Société.

Ce partenariat implique une entrée dans le capital de la société FREY MARS PARTNERS par l'OPPCI JV MARS, lequel entretient des liens capitalistiques et/ou de gouvernance avec les sociétés CARDIMMO (société détenue par CARDIF ASSURANCE VIE), les sociétés PIERRE PATRIMOINE et SOGEPIERRE (sociétés détenues par SOGECAP), les sociétés CREDIT AGRICOLE ASSURANCES RETRAITE et PREDICA, administrateurs de la Société et personnes indirectement intéressées, au sens de la réglementation applicable.

Le Partenariat prévoit notamment la détention, la gestion et l'exploitation d'un portefeuille ciblé d'actifs immobiliers commerciaux, comprenant à ce jour les centres commerciaux à ciel ouvert Green7 (Salaise-sur-Sanne), BeGreen (Saint-Parres-aux-Tertres) et Shopping Promenade Cœur Picardie (Amiens), ainsi que leurs éventuelles extensions.

La mise en œuvre de ce partenariat est intervenue le 30 décembre 2025, par la signature d'un pacte d'associés, l'entrée au capital de l'OPPCI à hauteur de 49%, la conclusion d'un financement, en exécution de l'autorisation délivrée par le Conseil d'administration.

Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de développement et de valorisation des actifs du groupe FREY, en cohérence avec ses priorités d'allocation du capital et sa trajectoire de création de valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Au titre de ce partenariat, le groupe FREY a : (i) apporté à la société FREY MARS PARTNERS plusieurs actifs immobiliers d'une valeur globale de 102,99 millions d'euros et (ii) cédé à cette même société un actif immobilier à un prix de 69,90 millions d'euros[1].

Pour une information plus détaillée sur cette opération, il est renvoyé au communiqué de presse publié par la Société début 2026, ainsi qu'aux documents de référence mis à la disposition du public conformément à la réglementation en vigueur.

[1] Au 31 décembre 2024 le résultat net consolidé (part du groupe) de FREY était d'environ 40 millions d'euros.

À propos de FREY

Maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière (développeur, investisseur et gestionnaire), FREY est un acteur de référence des destinations shopping de plein air : centres commerciaux et outlets.
Inventeur d'une nouvelle génération de centres de plein air Shopping Promenade® et pionnier des retail parks écologiques avec son concept Greencenter®, FREY, entreprise à mission certifiée B Corp™, s'engage au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes.
FREY a comme ambition d'être le leader européen des destinations shopping de plein air (full price et outlet).
FREY est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY